

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

SESSION 2015

HISTOIRE – GÉOGRAPHIE – ÉDUCATION CIVIQUE

Durée : 2h – Coefficient : 2,5

Le candidat traite obligatoirement les trois parties : histoire, éducation civique et géographie.

Pour les première et troisième parties, le candidat a le choix entre deux sujets.

	Pages
Première partie Histoire (sujets d'étude) 9 points	2/5
Deuxième partie Éducation civique (thème d'étude) 4 points	3/5
Troisième partie Géographie (situations) 7 points	4/5 et 5/5

Ce sujet comporte 5 pages numérotées de 1/5 à 5/5.
Assurez-vous que cet exemplaire est complet.
S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé

Baccalauréat Professionnel – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Éducation Civique	
Repère de l'épreuve : NC1506 FHG HGEC	1/5

Première partie : histoire
(Sujets d'étude)

Sujet 1 : L'idée d'Europe au XXème siècle

- 1) Citer et dater deux grands traités ou accords européens signés après 1957. **(1,5 point)**
- 2) Expliquer le rôle joué par la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) dans la construction européenne. **(3 points)**
- 3) Expliquer pourquoi la mise en place de l'Euro est une étape importante de l'histoire de l'Union européenne. **(3 points)**
- 4) Quel est le point commun des pays ayant rejoint l'Union européenne dans les années 1990 ? Citez deux de ces pays. **(1,5 point)**

OU

Sujet 2 : Le monde depuis le tournant des années 1990

- 1) Qui est Mikhaïl Gorbatchev et quel rôle a-t-il joué au tournant des années 1990 ? **(1,5 point)**
- 2) Quelles villes ont été visées par les auteurs des attentats du 11 septembre 2001 ? **(1,5 point)**
- 3) Présenter une conséquence de la fin de la guerre froide en Europe. **(3 points)**
- 4) Expliquer ce qu'est un génocide en vous appuyant sur un exemple précis s'étant déroulé dans les années 1990. **(3 points)**

Deuxième partie : Éducation civique (thème d'étude)

Sujet : Droits de l'Homme et action internationale

L'organisation non gouvernementale (ONG) *Médecins du monde* a lancé une campagne de communication sur la situation en Syrie en 2013. À l'aide du document ci-dessous et de vos connaissances, indiquer :

- ce que dénonce le document ;
- les objectifs de cette campagne ;
- les principes de la Déclaration universelle des droits de l'Homme que cette ONG contribue à défendre.

Document



Plus de 100 000 morts, 1.8 millions de réfugiés, 4 millions de déplacés internes. Exécutions sommaires, populations prises en otage, hôpitaux bombardés, personnels soignants exécutés, torturés...

Entraver l'aide humanitaire et refuser l'accès aux soins est un autre crime que nous devons dénoncer.



Nous soignons, vous témoignez.

Soutenez nos actions en Syrie et relayez notre appel sur medecinsdumonde.org

Source : Communiqué de presse de Médecins du monde, avril 2013.

Baccalauréat Professionnel – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Éducation Civique	
Repère de l'épreuve : NC1506 FHG HGEC	3/5

Troisième partie : géographie (situations)

Le candidat a le choix entre les deux sujets suivants

Sujet 1 : Le Conservatoire du littoral

Document

Guadeloupe littoral a rencontré Gérard Berry, délégué du Conservatoire du littoral en Guadeloupe afin de discuter des aménagements.

Guadeloupe Littoral : Mais à quoi reconnaît-on un aménagement réussi ? (...)

Gérard Berry : J'ai choisi de vous parler d'un site extraordinaire en pleine évolution, présentant perspectives et espérances, volonté communale, adhésion des associations et du public, potentiellement créateur de plusieurs emplois, avec des atouts indiscutables : le marais nord de Port-Louis.

Tout d'abord, il s'agissait de sauver le marais, qui attisait toutes les convoitises. Chose faite grâce à un partenariat renforcé dans l'épreuve, entre la Municipalité et le Conservatoire du Littoral. Puis il a fallu garantir cette sauvegarde par la préservation et la protection. Actions qui passent par un partenariat multiple. C'est là qu'interviennent la SAFER [Société d'aménagement foncier et d'établissement rural] pour les acquisitions mais aussi la gestion de la problématique agricole, l'ONF [Office national des forêts] et plus récemment le PNG [Parc national de Guadeloupe] pour la gestion écologique, les travaux et la surveillance. Les associations adhèrent très vite au projet, qui prend forme, s'étoffe, oblige à une réflexion globale faisant suite à une étude sociologique : utilisateurs, chasseurs, pêcheurs, population très proche du marais et de la zone côtière dans ses us et coutume. Une meilleure connaissance de la chose écologique est apportée également, ainsi que de l'histoire et le fonctionnement du marais et de son environnement dans le passé. Tout cela permet de concevoir, avec les différents partenaires aidés d'un architecte, des aménagements en adéquation avec les potentialités du site, mais aussi avec les ambitions de la commune et des associations quant à l'écotourisme et au développement durable. Appel est fait à toutes les bonnes volontés et aux experts (personnes ressources). Des entreprises sont triées sur le volet à travers un appel d'offres très technique. Et les résultats sont là : fiabilité, originalité, esthétique sont l'apanage de ces aménagements très fonctionnels. Maintenant, en plus des partenaires institutionnels incontournables, il s'agit de garantir une équipe de gestionnaire de terrain, capables de faire vivre le marais et les terrains tout autour. Valoriser et tirer profit de l'agriculture et de l'élevage, des activités traditionnelles de chasse et de pêche. Organiser et conduire des visites guidées, des activités touristiques, pédagogiques et sportives telles que la randonnée pédestre, la plongée, le canoë-kayak, les visites à thèmes...

L'équipe est pressentie, des gardes du littoral et des animateurs seront recrutés et formés. Les conventions vont être signées entre les partenaires, garantissant la pérennité des aménagements... et leur réussite, en faisant vivre cet espace naturel protégé.

Source : site de l'agence des 50 pas géométriques de la Guadeloupe
(<http://www.ag50pas-guadeloupe.fr>), consulté le 14 août 2013.

QUESTIONS :

1. Quels sont les acteurs présents dans l'aménagement du marais nord de Port-Louis ?
2. Quels sont les objectifs de cet aménagement ?
3. À partir de cet exemple, définir le rôle du Conservatoire du littoral dans la gestion des territoires.

Baccalauréat Professionnel – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Éducation Civique	
Repère de l'épreuve : NC1506 FHG HGEC	4/5

OU

Sujet 2 : Un aménagement dans une communauté de communes

Document 1 : La création de la communauté de commune de la vallée du Sausseron (Val d'Oise)

En complet accord avec la population, les élus ont voulu que cette communauté ne soit pas trop vaste et renforce encore l'identité rurale et vexinoise de la vallée du Sausseron. Le projet commun a été dessiné en parfaite harmonie avec les autres actions intercommunales, et notamment celles qui sont conduites au sein du parc naturel régional du Vexin français (PNR). Une représentation égalitaire a été décidée de préférence à la représentation proportionnelle à la population de chaque commune. Ce point avait fait l'objet d'un large débat au sein des élus. La représentation égalitaire a été choisie parce qu'elle apparaissait plus en phase avec l'objectif de préserver toutes les entités communales, sans que les plus grosses n'écrasent les plus petites.

Source : Site de la communauté de communes de la vallée du Sausseron (<http://www.valleedusausseron.fr>), consulté le 16 août 2013.

Document 2 : Pourquoi une communauté de communes ?

Deux raisons sont principalement à l'origine de la constitution de cette nouvelle entité territoriale regroupant douze villages :

- La petite enfance : nos petites communes étant dans l'impossibilité de réaliser seules les actions que la population attend dans ce domaine;
- L'activité économique : les communes ayant pris, lors de leur adhésion au parc naturel régional, l'engagement de ne plus réaliser des zones d'activités économiques communales, mais de réaliser ces zones en intercommunal pour éviter le mitage du territoire.

La communauté est ainsi un projet commun porté par la volonté des élus d'agir ensemble. Ce n'est pas une machine à gaspiller l'argent. Tout au contraire, c'est un outil qui doit aider les communes à produire un meilleur service pour un coût global identique.

Concrètement, la communauté, c'est essentiellement aujourd'hui :

- Un parc d'activités économiques en cours de réalisation à Ennery ;
- Des actions « petite enfance » ;
- La gestion des voiries à l'extérieur des villages ; ceci pour un moindre coût, du fait de la mutualisation ;
- Le ramassage des ordures, à l'identique de ce qui se faisait auparavant ;
- La recherche de solutions techniques et financières pour la réalisation d'une piscine intercommunale. (...)

Marc Giroud, président de la communauté de communes

Source : Site de la communauté de communes de la vallée du Sausseron (<http://www.valleedusausseron.fr>), consulté le 16 août 2013.

QUESTIONS :

1. Pourquoi les communes de la vallée du Sausseron décident-elles de se regrouper ?
2. Quels sont désormais les domaines dans lequel peut intervenir la communauté de communes de la vallée du Sausseron ?
3. À partir de cet exemple, définir et expliquer ce qu'est une communauté de communes.

Baccalauréat Professionnel – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Éducation Civique	
Repère de l'épreuve : NC1506 FHG HGEC	5/5